

SAGIR infos

Lettre d'information du réseau SAGIR

Dans ce numéro spécial : BILAN 2024

Introduction	p.1
La répartition des collectes 2014-2024	p.2
Faits marquants de 2024	p.3
FCO et MHE : faune sauvage	p.4
Surveillance renforcée tuberculose	p.5
Surveillance renforcée PPA/PPC	p.6
méthodes de recherche active	p.7
Surveillance renforcée West-Nile	p.10
Surveillance renforcée IAHP	p.11
Surveillance renforcée brucellose	p.12
Vie du réseau : récapitulatif 2024	p.13
Réponses Quizz 2024	p.14
Revue de Presse	p. 15
Faits marquants 2025	p. 16
Vie du réseau 2025	p. 17
Jeu de l'été 2025	p.18

Introduction

Dans cette lettre, vous trouverez un **bilan de l'activité du réseau sur l'année 2024**.

L'activité du réseau SAGIR se découpe en deux modalités principales : la surveillance généraliste (complétée par le réseau SMAC concernant les chiroptères), et les surveillances renforcées. Pour plus de détail consultez la Lettre SAGIR 194.

Au total, pour ces différents contextes, entre janvier et décembre 2024 on recense 2366 événements de collecte pour un total de 2760 échantillons (= cadavres) **saisis dans Epifaune**, 1539 cas généralistes et 827 cas de surveillance renforcée. A noter, que malgré les efforts fournis par le réseau et ses correspondants, **la base de donnée Epifaune est encore incomplète**, et les chiffres présentés sont donc une sous-estimation des prises en charge réelles.

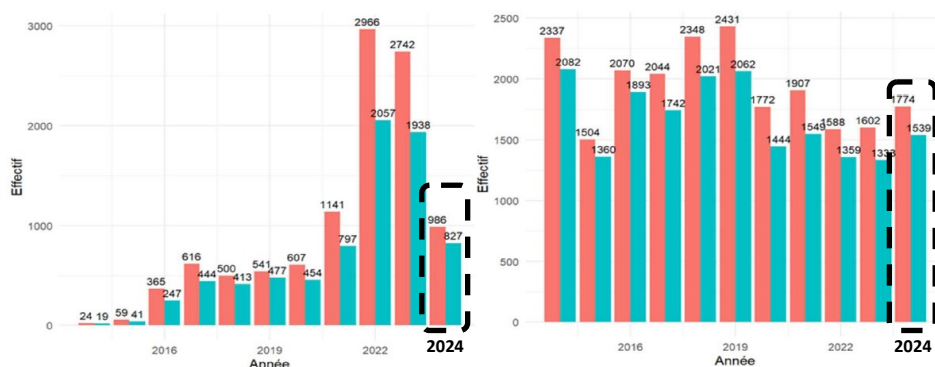


Figure 1. Evaluation du nombre d'événements et d'échantillons par année, pour les surveillances renforcées (gauche) et la surveillance généraliste (droite), entre 2014 et 2024. En bleu le nombre d'événements et en rouge le nombre d'échantillons (source : SAGIR—données Epifaune). Les pics observés en surveillance renforcée en 2022 et 2023 sont à corréliser à la crise influenza aviaire hautement pathogène en faune sauvage en France et en Europe sur ces 2 années.

Cette année 2024 aura été marquée par l'arrivée d'un nouveau variant de FCO, la reprise de circulation de MHE et par d'importantes mortalités de chevreuils, vraisemblablement en lien avec les conditions environnementales et un stress alimentaire, notamment l'inadéquation entre les ressources alimentaires et les besoins des animaux.

CONTACT

sagir@ofb.gouv.fr

<https://professionnels.ofb.fr/reseau-sagir>

La répartition des collectes entre 2014 et 2024

Surveillance généraliste

Historiquement l'essentiel des collectes de cadavres dans le cadre de SAGIR était assuré par les FDC, ce qui est toujours vrai dans le cadre de la **surveillance généraliste**. Avec en moyenne sur les cinq dernières années **77% des collectes effectuées par la FDC**, 18% par l'OFB et 5% par des collecteurs autres, détenteurs d'une dérogation SAGIR.

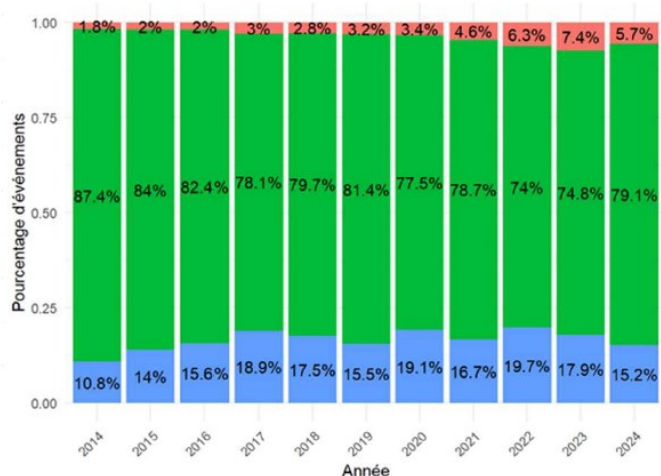


Figure 2. Evolution 2014-2024 de la répartition des collectes SAGIR généraliste entre FDC (vert), OFB (bleu) et autres collecteurs (rouge). (source : SAGIR—Epifaune)

On note également une **bonne distribution spatiale de l'effort de collecte sur le territoire hexagonal**, avec toutefois des variations entre départements, du fait des enjeux, des contextes locaux et de la mobilisation autour de l'activité SAGIR.

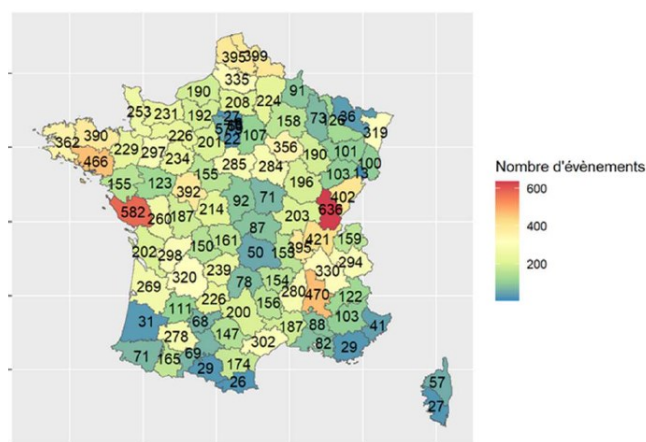


Figure 3. Distribution en France hexagonale des collectes SAGIR généraliste entre 2014-2024. (source : SAGIR—Epifaune)

En terme d'espèce collectées pas de changement majeur en 2024 par rapport à 2014-2023 (lettre 194). A noter une augmentation importante des collectes de lapin, avec sur

la période 2014-2024 plus de lapins que de cygnes tuberculés collectés.

La surveillance généraliste est également active en Outre-mer : aux Antilles et à la Réunion et s'articule avec la réserve des Terres Australes et Antarctiques Françaises.

Surveillance renforcée

A l'inverse de la surveillance généraliste, dans le cadre des surveillances renforcées, en moyenne un peu plus de 60% des collectes sont réalisées par des agents OFB et cette proportion augmente encore (jusque 82%) en cas de crise sanitaire, telle que la crise IAHP de 2022-2023.

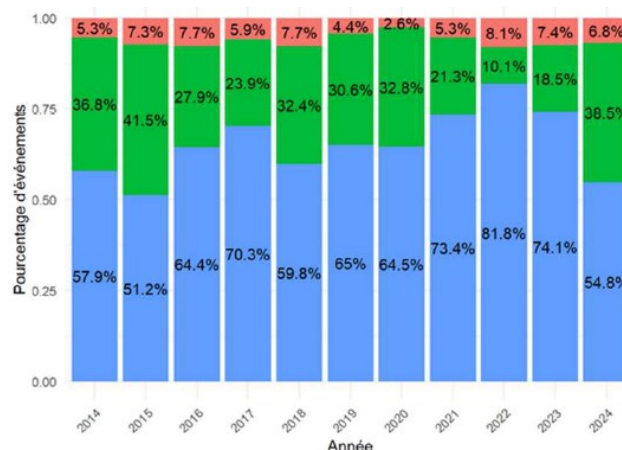


Figure 4. Evolution 2014-2024 de la répartition des collectes SAGIR renforcé entre FDC (vert), OFB (bleu) et autres collecteurs (rouge). (source : SAGIR—Epifaune)

Spatialement on note une plus grande hétérogénéité des collectes entre départements, qui peut s'expliquer par les protocoles qui définissent des départements ou zones avec des renforts de collecte ou d'analyse supplémentaires (Tuberculose, West-nile, IA, PPA) en fonction du risque.■

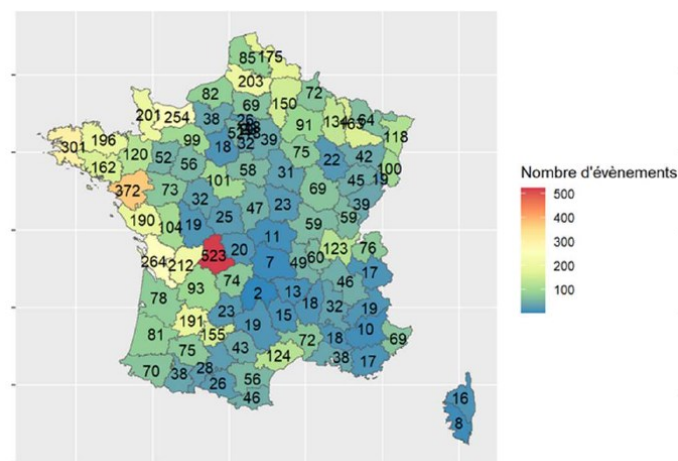


Figure 5. Distribution en France hexagonale des collectes SAGIR renforcé entre 2014-2024. (source : SAGIR—Epifaune)

Faits marquants 2024

Période	Territoire	Espèce(s)	Description sommaire du cas
Janvier 2024	44	Renard	Individu positif botulisme C/D mais nécessité de confronter à la clinique (non observée sur ce cas) pour conclure
Janvier à mars 2024	F a ç a d e océanique	Guillemots de Troïl et alcidés	Échouages massives sur les côtes : exclusion de l'influenza aviaire. Absence de traumatisme. Maigreur et vacuité digestive.
Mars 2024	41	Cerf	Mortalité multiple et anormale. Cause probable entérotoxémie hémorragique suite à un stress alimentaire
Mars 2024	73	Bouquetin	Cas d'echtyma chez un individu adulte
Mars 2024	39		1ère détection de foyer de maladie de carré clinique dans le département
Mai 2024	25	Couleuvre d'Esculape (<i>Zamenis longissimus</i>)	Détection d'un cas léthal d'Ophidiomyose à <i>Ophidiomyces ophiodiicola</i>
Mai 2024	Grand-Est	Cigogne blanche	Mortalité multiple anormale de cigogneaux (probablement due aux conditions météorologiques) signalée par l'Association
Juin 2024	974	Lièvre à collier noir (<i>Lepus nigricollis</i>)	Un cas de RHDV2 détecté sur moelle osseuse d'un cadavre de lièvre à collier noir.
Été 2024	France	Turdidés	Plusieurs foyers de virus USUTU avec des mortalités aviaires dans plusieurs départements. Premier foyer le 3/08 dans le 57
Juillet 2024	971	Crécerelle d'Amérique (<i>Falco sparverius</i>)	Un faucon d'Amérique mort positif au virus WN en Guadeloupe (info : CIRAD 971)
Aout 2024	83	Sanglier (<i>Sus scrofa</i>)	Foyer de maladie de l'œdème
Juillet et Septembre 2024	08 et 52	Cigognes blanches (<i>Ciconia ciconia</i>)	Mortalités liées à l'ingestion d'élastiques en grande quantité
Septembre 2024	80	Sanglier	Tumeur cérébrale (gliome, suspicion d'astrocytome anaplasique) chez un sanglier, identifié en histologie et à l'origine de troubles neurologiques
2024	France	Chevreuil (<i>Capreolus capreolus</i>)	Plusieurs clusters de mortalité anormale de chevreuil adulte. Une cause environnementale et une inadéquation entre ressources alimentaires et besoins sont les causes probables en plus des conditions météorologiques défavorables en 2024.
2024	France	Corvidés	Mortalités groupées de corvidés laissant suspecter des troubles nerveux. Investigations en cours.

FCO et MHE : place de la faune sauvage

Contexte

Fièvre catarrhale ovine et **Maladie Hémorragique épizootique** sont deux maladies virales vectorielles ayant provoqué des épizooties en élevages en France en 2024.

La Fièvre catarrhale ovine (FCO, ou blue tongue BTV en anglais), circule activement en France depuis l'été 2024, avec notamment l'arrivée sur le territoire d'un nouveau sérotype (BTv-3) absent jusque-là en France. Ce sérotype vient s'ajouter aux sérotypes 4 et 8 qui circulent en France depuis 2017.

La maladie hémorragique épizootique (MHE, ou EHD en anglais) a été détectée pour la première fois en Europe en décembre 2022 en Sardaigne, puis en Sicile et au sud de l'Espagne, avant d'atteindre la France en septembre 2023. Cette maladie concerne essentiellement les cervidés et les bovins. Les moutons, les chèvres et les camélidés peuvent également être réceptifs, mais ne présentent généralement pas de signes cliniques. Le génotype circulant en Europe, différent du génotype Américain, est issue d'Afrique du Nord.

Les données en faune sauvage

Il n'y a pas d'évidence que les génotypes viraux circulants (FCO8^[1] et FCO3, MHE8) ont un impact important sur les populations sauvages. Comme cela avait été déjà démontré lors d'épisodes précédents de FCO (sérotype 8)^[1] ces dernières ne semblent pas jouer de rôle majeur dans le maintien et la diffusion des virus.

Depuis septembre 2023, pour les ongulés sauvages il n'y a pas eu de mortalité anormale observée en lien avec ces virus et seulement huit animaux ont été positifs, en PCR, sur des dizaines testées pour la MHE, quatre pour FCO8 et deux pour FCO3 (tab 1). Parmi les animaux avec au moins une PCR positive parmi ces virus, les autopsies (12/14) et analyses histologiques (6/14) ne permettent pas de lier la mortalité au virus en question.

Conclusion

Les observations Européennes sont convergentes, et si des études sont encore nécessaires, le rôle de la faune sauvage semble n'être qu'anecdotique dans l'épidémiologie de ces virus qui causent des milliers de cas en élevage.■

[1] Red deer (*Cervus elaphus*) Did Not Play the Role of Maintenance Host for Bluetongue Virus in France: The Burden of Proof by Long-Term Wildlife Monitoring and Culicoides Snapshots, Rossi et al, 2019, *Viruses* 11:10(903). Doi: 10.3390/v11100903.

L. Palumbo (OFB), S. Desvaux (OFB), A. De Galard (FNC), E. Faure (FNC), S. Zientara (ANSES - LNR), C. Sailleau (ANSES - LNR), E. Breard (ANSES - LNR), A. Decors (OFB).

Article publié dans les bulletins des GTV 2025

Pour en savoir plus sur la FCO : <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-que-la-fco>

et sur sa situation actualisée en France (élevages) : <https://agriculture.gouv.fr/la-situation-de-la-fievre-catarrhale-ovine-fco-en-France>

Pour en savoir plus sur la situation de la MHE en France (élevage) : [site du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire](https://agriculture.gouv.fr/site-du-Ministere-de-lAgriculture-et-de-la-Souverainete-Alimentaire)

Tableau 1. Répartition du nombre d'ongulés sauvages trouvés morts et détectés positifs sur l'ensemble des animaux testés par PCR dans le cadre du réseau SAGIR, par espèce et par année, pour la MHE, la FCO3 et la FCO8 en 2023 (Septembre-décembre) et 2024 (janvier-décembre). (Source : Réseau SAGIR, OFB)

Année	Espèce	FCO8	FCO3	MHE
2023	TOTAL	0/5	0/5	4/29
	Cerf	0/2	0/2	2/12
	Chevreuril	0/3	0/3	1/16
	Isard	0/0	0/0	1/1
2024	TOTAL	4/46	2/46	4/45
	Cerf	1/4	2/4	2/9
	Chevreuril	0/33	0/33	1/29
	Isard	0/0	0/0	0/1
	Mouflon	2/7	0/7	1/5
	Bouquetin	1/2	0/2	0/1

Surveillance renforcée : tuberculose

Concernant la surveillance de la tuberculose dans la faune sauvage, le réseau SAGIR contribue à un dispositif national plus large : SYLVATUB. L'objectif de cette surveillance est le suivi des cas dans les zones infectées et la détection précoce en cas de contamination dans des zones encore indemnes.

Protocole

La surveillance de la tuberculose est protocolisée selon trois niveaux de risque. Chaque département de France hexagonale est classé dans l'un de ces niveaux de risque (fig. 6).

Dans le cadre de SAGIR, la surveillance de la tuberculose concerne à la fois le Blaireau, qui représentent la majorité des analyses, mais également le Cerf, le Chevreuil et le Sanglier. Les cadavres ainsi collectés font l'objet d'une analyse tuberculose en cas de lésion (départements de niveau 1) ou de façon systématique même en absence de lésion (départements de niveau 2 et 3). Cette modalité de surveillance SAGIR est complétée pour les grands ongulés par l'examen des carcasses d'animaux tués à la chasse.

La surveillance 2024 en chiffres

En 2024, **31** (soit 8 de plus qu'en 23) **cadavres de grands ongulés** ont été analysés dans le cadre de SAGIR et 296 (soit 66 de plus qu'en 2023) **blaireaux ont été collectés par le réseau** – 56 par l'OFB et 233 par les FDC—(en plus des collectes par d'autres acteurs coordonnées par les DDPP).■

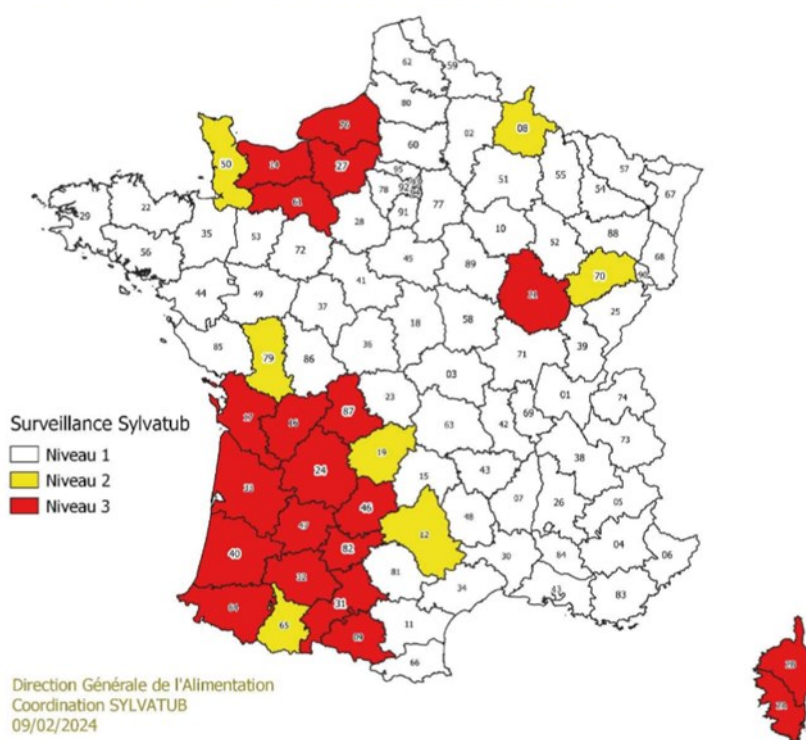


Figure 6. Classification des départements de France hexagonale par niveau de surveillance Sylvatub.

- Niv.1 = pas de risque de tuberculose dans la faune sauvage (FS)
- Niv.2 = un risque de transmission de la tuberculose dans la FS par les bovins
- Niv.3 = infection de la faune sauvage confirmée

Surveillance renforcée : pestes porcines africaines et classiques (PPA/PPC)

L'instruction nationale DGAL/SDSPA/2018-938 du 21/12/2018 détaille le protocole de **surveillance renforcée PPA pour la faune sauvage**, mise en place suite à l'épizootie PPA en Belgique entre 2018 et 2020. L'objectif de cette surveillance est la détection précoce.

Pour la PPC, plus aucune zone n'est en niveau de surveillance renforcée, mais **tous les prélèvements testés pour la PPA le sont aussi pour la PPC.**

Protocole

Les départements sont répartis en quatre **niveaux de risque PPA**. La quasi-totalité de la France est en niveau 2A, sauf les départements de **Corse, 04, 05 et 06 qui sont en 2B, tout comme les départements 57 et 67 à compter de septembre 2024**. Ces niveaux de risque déterminent le renfort de surveillance à mettre en place (tab. 2).

Du fait de classification de tous les départements en niveau 2 (A ou B) **tous les sangliers pris en charge par le réseau SAGIR sont analysés pour la PPA** (et la PPC).

Tableau 2 8. Modalités de surveillance PPA en fonction du niveau de risque. Sont en 2B les départements 04, 05 et 06 ainsi que

Modalité de surveillance	Niveau 1	Niveau 2A (reste de la France)	Niveau 2B (04, 05, 06 2A and 2B)	Niveau 3
Fonctionnement habituel du réseau SAGIR = surveillance opportuniste basée sur l'anormalité (cadavres testés seulement si suspicion)	X	X	X	X
Renfort d'analyses dans Sagir = test PP (PPA+PPC) sur tous les sangliers Sagir collectés		X	X	X
Renfort de l'observation (sensibilisation ciblée de professionnels de la nature) et de la collecte (par formation au prélèvement de rate)		(X)	X	X
Renfort de collecte par suppression de tous les filtres (inclusion des bords de routes) (SAGIR + AUTRES)			(X)	X
Recherche active de cadavres: patrouilles de chasseurs, ratissage, chiens de détection...				X
Surveillance active (sur sangliers chassés ou détruits): % selon le risque				X

la Corse. Le reste des départements hexagonaux est en 2A. *Tous les sangliers analysés pour la PPA le sont aussi pour la PPC.*

Résultats 2024

Entre **septembre 2018 et décembre 2024**, **1075 cadavres** de sangliers ont été collectés en France dans le cadre de cette surveillance renforcée, tous négatifs pour PPA et PPC.

Sur ces 1075 cadavres, 154 ont été collectés en 2024, soit une augmentation de 79% par rapport à 2023 (fig. 7). Vingt-trois (soit 9 de plus qu'en 2023) cadavres supplémentaires issus de tirs dans les Alpes-Maritimes ont été testés en 2024.■

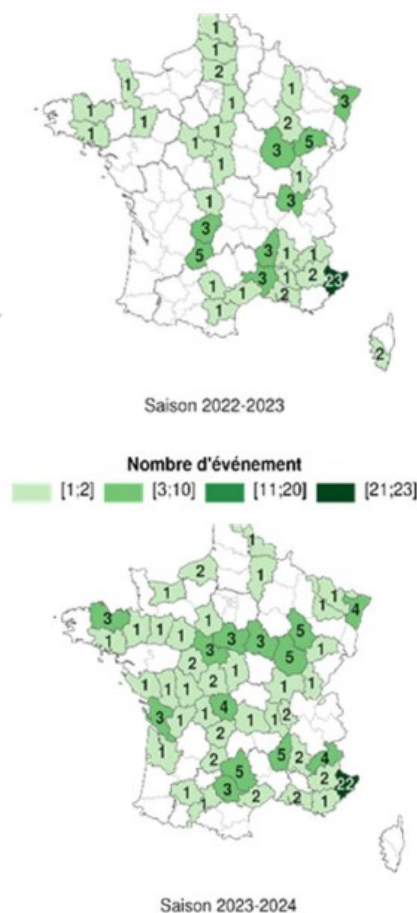


Figure 7. Nombre de sangliers collectés par le réseau SAGIR et analysés pour la surveillance PPA/PPC, en 2022-2023 (haut) et 2023-2024 (bas), en France hexagonale et Corse.

Vers des méthodes de recherche active pour la détection renforcée de cadavres

Comment détecter des cadavres dans le milieu naturel : le réseau SAGIR développe de nouvelles méthodes de recherche active !

Compte tenu du risque d'introduction de la Peste Porcine Africaine (PPA) en France, le réseau SAGIR explore des méthodes innovantes de recherche active de cadavres dans le but d'améliorer la détection dans les programmes de surveillances renforcées. Deux méthodes ont été testées en 2024 dans les Alpes-Maritimes : la détection par drone équipés de caméra thermique et la détection par utilisation de chiens spécialisés dans la recherche de cadavres.

Le département des Alpes-Maritimes est en niveau de risque 2B pour la PPA depuis janvier 2022, suite aux premiers cas de PPA dans le faune sauvage en Italie. Dans ce département (et les départements voisins des Hautes-Alpes et des Alpes de Hautes-Provence) l'observation et la collecte de cadavres de sangliers y sont renforcées car la zone est plus à risque d'introduction à moyenne distance.

Test d'utilisation de drones à caméra thermique

Les drones équipés de caméra thermique présentent un certain nombre d'avantages puisqu'ils permettent de couvrir de grandes surfaces et d'intervenir dans des milieux escarpés et difficiles d'accès aux personnes et aux chiens. La détection est rendue possible car **le cadavre produit de la chaleur à certaines étapes de son évolution post mortem**. Sa température commence certes par diminuer au cours des deux premiers jours, mais, pendant la phase de décomposition active, l'activité des insectes (asticot) et des micro-organismes (bactéries de putréfaction) dégagent de la chaleur et le cadavre se réchauffe (Amendt *et al.*, 2017). La température moyenne des cadavres de sanglier se situe à cette étape entre 9 et 18 °C au-dessus de la température de l'air pendant une période allant de 12 à 21 jours. C'est ce contraste thermique entre le cadavre et la température de l'air ambiant, qui permet leur détection par des caméras thermiques des jours 3-7 post mortem jusqu'au 21^{ème} jour environ (Hohmann *et al.*, 2021).

Les limites de la détection thermique par drone comprennent, entre autres, les **conditions météorologiques** (e.g. température permettant le réchauffement des cadavres, ensoleillement provoquant un éblouissement de l'image, tempête géomagnétique compromettant le vol, etc.) et environnementales (**couverture végétale** empêchant la visualisation directe et thermique par le drone) (Rietz *et al.*, 2023).

Afin de tester la détection de cadavres par drone et les limites d'utilisation dans le contexte biogéographique des Alpes-Maritimes, une expérimentation terrain a été menée avec l'appui local de la Fédération départementale des chasseurs et du service départemental de l'OFB des Alpes-Maritimes en octobre 2024. Quatre cadavres de sanglier de

poids différents (deux de 15kg et deux de 50 kg environ) ont été disposés dans des cages en métal sur un terrain de type maquis, (température ambiante moyenne entre 12 et 19°C), six et 11 jours avant l'expérimentation. Une session de recherche par drone équipé de caméra thermique a alors été menée en collaboration avec un pilote de drone expérimenté qui a préalablement vérifié l'adéquation du protocole de vol avec la réglementation aérienne correspondante.

Des vols libres, c'est-à-dire directement réalisés par le pilote sans quadrillage préprogrammé, ont été effectués à une vitesse de 1.2m/s, le matin après lever du soleil à partir de 8h (4 vols), le midi (3 vols) et le soir (2 vols) vers 19h afin de considérer les différences de détection au cours de la journée.

Au moment de la recherche, les cadavres étaient à des stades de décomposition différents : un cadavre au stade « os », deux au stade « décomposition active » et un autre au stade « décomposition précoce ». Les cadavres au stade de réduction squelettique (« os ») ou de décomposition précoce (stade précédant la putréfaction) n'ont pas pu être détectés du fait de l'absence de différentiel thermique avec l'extérieur. Ceux disposés sous un couvert végétal dense n'ont pas non plus été détectés. En revanche, les cadavres au stade de décomposition active c'est-à-dire avec une activité entomique importante, positionnés en milieu ouvert ont été détectés (Fig. 8). Deux types d'images, thermiques et réelles, sont visualisées lors des vols. Cette double lecture permanente permet une confirmation immédiate lors du repérage d'un signal thermique (cf. de nombreux signaux de différentiels thermiques apparaissent très vite dans l'environnement avec les premiers rayons du soleil).

La durée d'un vol est liée à la capacité de la batterie (20 minutes environ). Le pilote possède en général plusieurs jeux de batteries pour enchaîner les vols mais il faut aussi tenir compte de la fatigabilité du pilote, qui doit fournir un effort de concentration conséquent pour détecter les signaux sur ces écrans tout en pilotant son drone. Un vol programmé permet au moins d'alléger le pilote sur cette dernière tâche.

Cette expérimentation prometteuse a permis d'apprécier en conditions réalistes les avantages et les limites de cette technologie sur le terrain et de confirmer la faisabilité de détecter des cadavres. Cette méthode innovante est à considérer comme un outil supplémentaire permettant, en cas de crise ou d'introduction de la PPA, de localiser rapidement des carcasses sur de grandes surfaces tout en réduisant les efforts humains sur le terrain.

Vers des méthodes de recherche active pour la détection renforcée de cadavres

Formation de volontaires pour la détection canine

Des études comparatives montrent que les chiens de détection sont environ deux à 10 fois plus efficaces que les humains pour détecter les cadavres d'oiseaux et mammifères. Cette efficacité relative dépend toutefois des conditions environnementales et des modalités de recherches que l'on compare (Homan, Linz and Peer, 2001; Arnett, 2006; Paula et al., 2011; Mathews et al., 2013; Domínguez del Valle, Cervantes Peralta and Jaquero Arjona, 2020; Hansen and Winje, 2021; Reynolds et al., 2021). Les équipes de maîtres-chiens sont capables de trouver des cadavres là où l'œil humain échoue, même si des variations individuelles de performance sont observées parmi les équipes ou les chiens (Hansen and Winje, 2021).

Le recours à des chiens dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la PPA avait déjà été initié en France en 2019. Sagir avait en effet passé un contrat avec deux prestataires qui avaient réalisé des missions de recherche à la frontière belge dans les zones les plus proches des cas de PPA belges. Ces recherches avaient contribué à confirmer le statut indemne de la France (Desvaux et al, 2021). Du ratissage et des patrouilles de chasseurs avaient été déployés en parallèle. Comparativement à la recherche avec chien, le ratissage et les patrouilles de chasseurs ont été des activités très consommatrices en ressources humaines.

Lors de différentes sorties terrain, nous avons pu mesurer que les chiens en quête libre parcourent en moyenne deux à trois fois la distance de leur conducteur. Leur parcours varie en fonction du paysage et du type de chien. Pour ces chiens, la recherche se fait généralement de part et d'autre du conducteur et permet donc de couvrir une surface élargie par rapport au champ visuel du conducteur. La portée de la prospection liée à l'olfaction du chien est quant à elle très dépendante du type de terrain et des conditions météorologiques. Elle est difficilement mesurable dans un environnement non contrôlé. Cette surface couverte peut néanmoins être estimée entre 50m et 250m. Elle peut, selon le parcours suivi par le chien, être plus importante dans certaines circonstances ou à l'inverse moins importante si les surfaces se recoupent. Ainsi pour une distance de cinq km par heure en moyenne parcourue par les conducteurs lors de sessions de recherche, on peut estimer une surface couverte de 25 ha à 125 ha par le chien.

Le recours à des professionnels en détection canine pour des missions de recherche peut présenter quelques contraintes en termes de disponibilité, notamment du fait la durée des opérations qui s'étalent sur une ou deux années minimum lorsque la PPA est introduite sur un territoire. Le nombre de personnes susceptibles de mener de telles missions est également un facteur limitant. Ainsi, en 2024, une formation pilote a été organisée par Sagir pour tester la

mobilisation de binômes maîtres-chiens bénévoles dans les Alpes-Maritimes. Il s'agissait d'expérimenter un appel à volontaires et de vérifier s'il pouvait fonctionner. Il s'agissait également de concevoir une formation-modèle et d'examiner la capacité de chiens « tout venant » à se former à la recherche de cadavres de sangliers dans le milieu naturel.

Deux sessions de formations de deux jours ont été organisées successivement en juin puis octobre 2024 avec l'aide de professionnels de la détection canine. Sur les sept volontaires externes ayant participé à la 1^{ère} session (neuf chiens au total), deux participants n'ont pas pu venir à la 2^{ème} session pour cause de déménagement. Cinq volontaires ont donc participé aux deux sessions. Lors de la 2^{ème} session, une personne semi-professionnelle (maître-chien pompier) du département des Hautes-Alpes a été invitée à participer. Le nombre de participants externes était donc de six pour huit chiens au total. Les races de chiens représentées allaient du yorkshire au rouge de Hanovre, en passant par le berger australien. Un observateur de la DDPP 06 a également participé à l'ensemble des deux sessions afin de pouvoir faciliter la reprise du réseau localement.

L'imprégnation à l'odeur a été réussie pour l'ensemble des chiens à l'issue de la première session.

Les formateurs ont pu noter que tous les binômes s'étaient entraînés entre les deux sessions. La motivation à organiser des entraînements sur l'odeur de sanglier a sans doute pu être obtenue grâce à la perspective d'une 2^{ème} session de formation. **A l'issue de la 2^{ème} session, tous les chiens formés ont été capables de mener leur conducteur sur des cibles cachées *in natura*.**

Parmi les enseignements tirés de l'organisation de ces formations, on peut retenir que les chiens à cibler en priorité pour de telles formations courtes seront plutôt des chiens qui ont déjà une activité régulière de loisir soit dans le domaine de la chasse (chiens de sang ou chiens de chasse, plutôt de petite quête), soit des chiens de famille formés à une discipline liée au travail de l'olfaction (nosework). Il faut également veiller à ce que les chiens soient habitués à des sorties en nature sur de longues distances. Comme il s'agit de binôme, il faut aussi veiller à ce que les maîtres soient en capacité de marcher et de s'orienter en nature.

Comme il s'agissait d'une formation pilote, le modèle de mobilisation de tels volontaires reste encore à trouver. Des propositions ont été faites dans ce sens par Sagir aux services du ministère en charge de l'agriculture pour qui cette expérimentation a été menée.

Vers des méthodes de recherche active pour la détection renforcée de cadavres

Conclusion

Le simple signalement opportuniste de cadavres ne suffit parfois pas à la surveillance d'un territoire et doit s'articuler avec une recherche active. Si la PPA est introduite sur le territoire hexagonal ou est de nouveau à très grande proximité de nos frontières, il faudra de nouveaux ses deux modalités de surveillance dans le milieu naturel. Les méthodes présentées dans cet article, pourront être utilisées de manière indépendante ou conjointement selon les ressources disponibles et le type d'environnement à couvrir. Les méthodes de ratissage par équipe ou la réalisation régulière de circuits ciblés par les chasseurs complèteront probablement la surveillance.

Ainsi, le développement de nouvelles méthodes au sein du réseau SAGIR contribue à répondre efficacement aux problématiques d'introduction de maladies nécessitant que le plus grand nombre possible de cadavres soit détecté sur une zone tout en préservant les ressources et les efforts humains. Certaines de ces méthodes devront être déployées par des professionnels qualifiés afin de répondre à la constante évolution des technologies et réglementations.

Enfin, une approche ciblée des recherches terrain sera à privilégier, en mobilisant toutes les connaissances disponibles pour cibler les zones et environnements les plus susceptibles d'accueillir les cadavres.■

C. Sandor (OFB), A. Decors (OFB), S. Desvaux (OFB).

Références

Amendt, J. et al. (2017) 'Helicopter thermal imaging for detecting insect infested cadavers', *Science & Justice*, 57(5), pp. 366–372. Available at: <https://doi.org/10.1016/j.scijus.2017.04.008>.

Arnett, E.B. (2006) 'A Preliminary Evaluation on the Use of Dogs to Recover Bat Fatalities at Wind Energy Facilities', *Wildlife Society Bulletin*, 34(5), pp. 1440–1445. Available at: [https://doi.org/10.2193/0091-7648\(2006\)34\[1440:APEOTU\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.2193/0091-7648(2006)34[1440:APEOTU]2.0.CO;2).

Desvaux S., Urbaniak C., Petit T., Chaigneau P., Gerbier G., Decors A., Reveillaud E., Chollet J.Y., Petit G., Faure E., Rossi S. (2021) 'How to Strengthen Wildlife Surveillance to Support Freedom From Disease: Example of ASF Surveillance in France, at the Border With an Infected Area', *Front. Vet. Sci.*, 08 June 2021 | <https://doi.org/10.3389/fvets.2021.647439>

Domínguez del Valle, J., Cervantes Peralta, F. and Jaquero Arjona, M.I. (2020) 'Factors affecting carcass detection at wind farms using dogs and human searchers', *Journal of Applied Ecology*. Edited by A. McKenzie, 57 (10), pp. 1926–1935. Available at: <https://doi.org/10.1111/1365-2664.13714>.

Hansen, I. and Winje, E. (2021) 'Efficiency of livestock carcass detection dogs', *Rangelands*, 43(5), pp. 194–199. Available at: <https://doi.org/10.1016/j.rala.2021.03.004>.

Hohmann, U. et al. (2021) 'The possibilities and limitations of thermal imaging to detect wild boar (*Sus scrofa*) carcasses as a strategy for managing African Swine Fever (ASF) outbreaks', *Berliner und Münchener Tierärztliche Wochenschrift*, (Berliner und Münchener Tierärztliche Wochenschrift 134, 1-14), pp. 1–14. Available at: <https://doi.org/10.2376/1439-0299-2020-46>.

Homan, H.J., Linz, G.M. and Peer, B.D. (2001) 'Dogs increase recovery of passerine carcasses in dense vegetation', *Wildlife Society Bulletin*, 29(1), pp. 292–296.

Mathews, F. et al. (2013) 'Effectiveness of search dogs compared with human observers in locating bat carcasses at wind-turbine sites: A blinded randomized trial', *Wildlife Society Bulletin*, 37(1), pp. 34–40. Available at: <https://doi.org/10.1002/wsb.256>

Paula, J. et al. (2011) 'Dogs as a tool to improve bird-strike mortality estimates at wind farms', *Journal for Nature Conservation*, 19(4), pp. 202–208. Available at: <https://doi.org/10.1016/j.jnc.2011.01.002>.

Reynolds, M.H. et al. (2021) 'Efficacy of detection canines for avian botulism surveillance and mitigation', *Conservation Science and Practice*, 3 (6), p. e397. Available at: <https://doi.org/10.1111/csp2.397>.

Rietz, J. et al. (2023) 'Drone-Based Thermal Imaging in the Detection of Wildlife Carcasses and Disease Management', *Transboundary and Emerging Diseases*. Edited by F. Korennoy, 2023, pp. 1–12. Available at: <https://doi.org/10.1155/2023/5517000>.

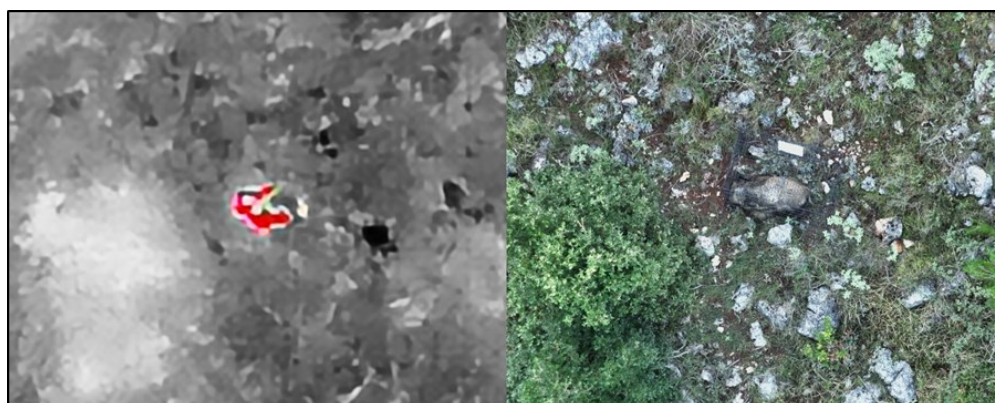


Figure 8. Image par caméra thermique (à gauche) et caméra normale (à droite) d'une carcasse de sanglier (50kg, 11 jours de décomposition, température du cadavre supérieure de 4 à 7°C à l'air ambiant au cours de la journée) positivement détectée par drone en milieu ouvert. ©TECH'N DRONE, Camille Sandor, Stéphanie Desvaux, Anouk

Surveillance renforcée : West-Nile

En place depuis 2015, cette surveillance renforcée fait suite à la réémergence du virus en Camargue. L'objectif de cette surveillance est le suivi des souches virales circulantes. Elle a d'ailleurs permis de mettre en évidence pour la première fois la circulation de la lignée 2 en 2018 en France.

Protocole

La surveillance est ciblée sur une période à risque, la période d'activité des vecteurs (de juin à fin novembre). De plus cette surveillance vise les espèces les plus susceptibles de mourir du virus, et un renfort supplémentaire de surveillance est mis en place dans des départements avec une circulation plus probable (voire avérée, fig. 9).

Pour les départements à risque en plus du renfort de collecte sur la période à risque, comme sur le reste de la France, des analyses sont réalisées toute l'année sur les espèces cibles. Les espèces cibles sont les corvidés et les rapaces, mais également les turdidés et laridés en cas de mortalités anormales et enfin tous les oiseaux avec observation de signes nerveux à l'exception des anatidés.

Par ailleurs, le recours à l'analyse systématique pour les espèces cibles pendant la période à risque en dehors des départements à risque, mis en place en 2021, a entraîné une augmentation des événements dès 2022.

Résultats 2024

En 2024, **91** (-22% en 1 an) **événements de mortalité, soit 109 cadavres**, sur l'avifaune sauvage ont fait l'objet d'une recherche de virus West Nile dont **86 animaux collectés durant la période à risque** de juin à novembre (79%). Le diagnostic direct du virus par RT-PCR est réalisé systématiquement par le LNR flavivirus de l'ANSES.

Cette hausse du nombre d'événements par rapport aux années antérieures (fig. 10) procède vraisemblablement d'une hausse des mortalités en lien avec la circulation massive d'influenza aviaire, et également d'une forte circulation de virus USUTU en 2023, avec des analyses couplées sur de nombreux cas.

réalisés sur des oiseaux collectés dans les Antilles françaises, dont **un seul cas positif à WN détecté en 2024** dans le cadre du réseau : **un faucon d'Amérique collecté en Martinique**.

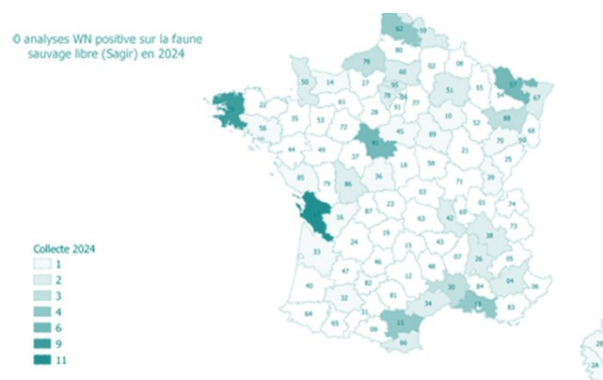


Figure 10. Répartition des événements SAGIR collectés dans le cadre de la surveillance renforcée West-Nile en faune sauvage en France hexagonale en 2024.

Sont compilés tous les événements (positifs et négatifs) collectés dans le cadre de la surveillance renforcée West-Nile en France hexagonale. Des cas ont aussi été testés dans les Antilles françaises.

En complément de la surveillance WN, la plupart des animaux sont également testés pour le virus USUTU. En 2023, une circulation importante du virus avait été mise en évidence pour ce virus dans de nombreux départements, principalement sur le Merle noir. **En 2024, le virus USUTU a encore été détecté mais sur un nombre plus limité d'animaux** (huit animaux positifs à USUTU en 2024 contre 24 en 2023).■

Surveillance SAGIR Renforcée pour la maladie de West Nile sur l'avifaune sauvage - avant 2019



Surveillance SAGIR Renforcée pour la maladie de West Nile sur l'avifaune sauvage - entre 2019 et 2022



Surveillance SAGIR Renforcée pour la maladie de West Nile sur l'avifaune sauvage - Carte 2024



Parmi les 191 événements (fig. 10), plusieurs ont été

Figure 9. Evolution (2019-2024) des Départements à risque en faune sauvage pour le virus West-Nile (fond orange) en France hexagonale et Corse. A noter, l'ajout du Gers pour 2024 par rapport à 2023.

Surveillance renforcée : influenza aviaire (IAHP)

En 2023 une refonte réglementaire de la surveillance et de la gestion de l'influenza aviaire a eu lieu avec l'abrogation de nombreux textes par l'arrêté ministériel (AM) [du 25 sept. 2023](#) et leur remplacement par un nouvel AM relatif aux mesures de surveillance, de prévention, de lutte et de vaccination contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP). Cet AM a été complété par une instruction technique DGAL en 2024 (2024-462) précisant les modalités de surveillance en faune sauvage.

Protocole

La surveillance évolue en fonction du niveau de risque et de la localisation (Zone à risque particulier, zone à risque de diffusion — fig. 11), et cible diverses familles pour les protocoles renforcés : laridés, rallidés, anatidés, rapaces, échassiers (limicoles, ardéidés, gruidés, ...), corvidés (famille ajoutée en 2024).

De plus, considérés comme de bonnes sentinelles pour la surveillance IAHP, tous les cygnes signalés morts font l'objet d'une collecte et d'une analyse IA sur tout le territoire, toute l'année.

Par ailleurs, suite à la multiplication des cas d'IAHP chez des mammifères en 2022 et 2023, une surveillance des mammifères terrestres (SAGIR) et marins (RNE) a été mise en place, et a conduit à détecter deux cas positifs chez des renards trouvés morts à proximité de cas aviaires en février 2023.

Résultats 2024 : France hexagonale, Corse et DROM

Entre le 1 janvier 2024 et le 31 décembre 2024, **630 oiseaux ont été collectés** (-75% par rapport à 2023) et analysés soit 520 événements dont **54 oiseaux ont été positifs à l'IAHP** (-86% par rapport à 2023) soit 34 événements).

Aucune détection de cas n'a eu lieu chez des mammifères en France hexagonale ou dans les DROM en 2024. Aucun oiseau positif n'a été détecté dans les DROM.

Parmi les événements majeurs de 2024, on note des **mortalités récurrentes de laridés notamment en Bretagne et Pays de la Loire** (fig. 11), essentiellement dues à un génotype (FR9) adapté à cette famille d'oiseaux. Ces mortalités témoignent d'une endémisation du génotype dans ces populations et un taux de létalité bien plus faible qu'en 2022-2023, possiblement du fait de l'installation d'une immunité protectrice dans les populations.

Plusieurs autres génotypes ont circulé dans les populations sauvages en 2024, toutefois la diminution très importante des mortalités et cas positifs traduit sur l'année 2024 la sortie de l'épisode épidémiologique majeur qui se sera étalé de 2021 à 2023.

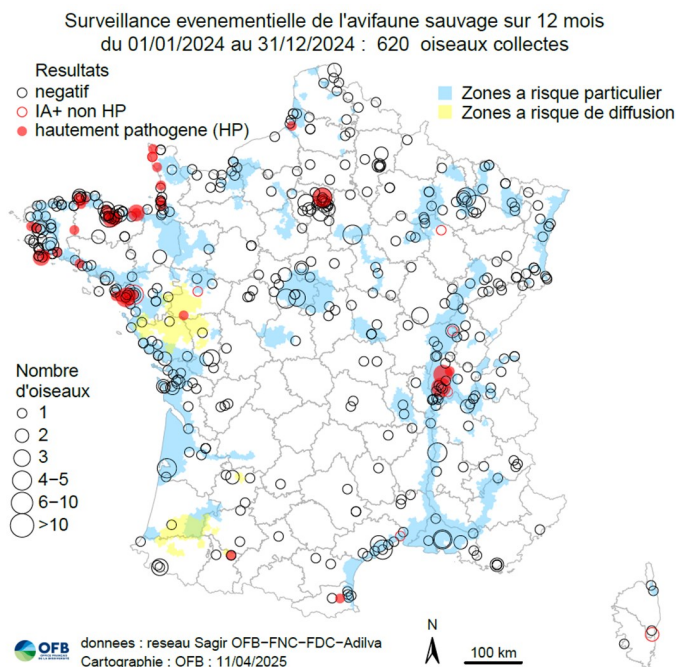


Figure 11. Répartition des analyses influenza aviaire en faune sauvage, par le réseau SAGIR, en France hexagonale et Corse, en 2024. (source : OFB)

Une crise sans précédent dans les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF)

Entre octobre 2024 et la fin du printemps 2025, les **districts de Crozet et de Kerguelen** ont connu des mortalités massives **d'éléphants de mer** (et autres pinnipèdes) **et d'oiseaux** (Manchots royaux, laridés, procélariés, Cormorans, ...) **en lien avec une circulation épidémiologique d'influenza aviaire H5N1 de clade 2.3.4.4b.**

Sur le district de Crozet, **plus de 2200 cadavres de manchots royaux** ont été recensés entre octobre 2024 et avril 2025, ainsi que **plus de 600 éléphants de mer morts** entre octobre 2024 et février 2025.

Depuis mai 2025, une diminution importante des mortalités et des cas positifs est observée, traduisant une probable fin de circulation épidémiologique pour la saison 2024-2025. La surveillance, coordonnée par les TAAF en lien avec l'IPEV et le réseau SAGIR, et la préparation des équipes sur place sont toutefois maintenues dans la crainte d'une nouvelle vague épidémiologique à partir de l'automne 2025.■

Surveillance renforcée : brucellose

Protocole

Depuis 2023, le dispositif de surveillance de la brucellose en faune sauvage a été clarifié en termes d'objectifs et de modalités de surveillance. Il s'applique dans les **départements de Savoie et de Haute-Savoie avec un renfort de surveillance modulé selon les secteurs et les espèces** (Fig. 12).

A noter que cette surveillance événementielle est complétée par de deux programmes de surveillance programmée, l'un portant sur les bouquetins du Bargy et des Aravis et l'autre sur les chamois et cervidés tués à la chasse (non présenté ici). Dans le cadre de cette surveillance, sur la saison 2024-2025, un chamois s'est révélé positif sur la commune du Reposoir.

Résultats SAGIR 2024

En 2024, 15 animaux ont été collectés dont 12 bouquetins, deux chamois et un chevreuil. Un **bouquetin marqué** dans le cadre de la gestion du foyer du massif du Bargy, (séronégatif au moment de sa capture en 2022) a été découvert **mort au col de la Colombière avec une arthrite**. Il a été pris en charge par SAGIR et s'est révélé **positif à *B. melitensis*** suite aux analyses bactériologiques

Toutes les autres analyses se sont révélées négatives pour la brucellose.■

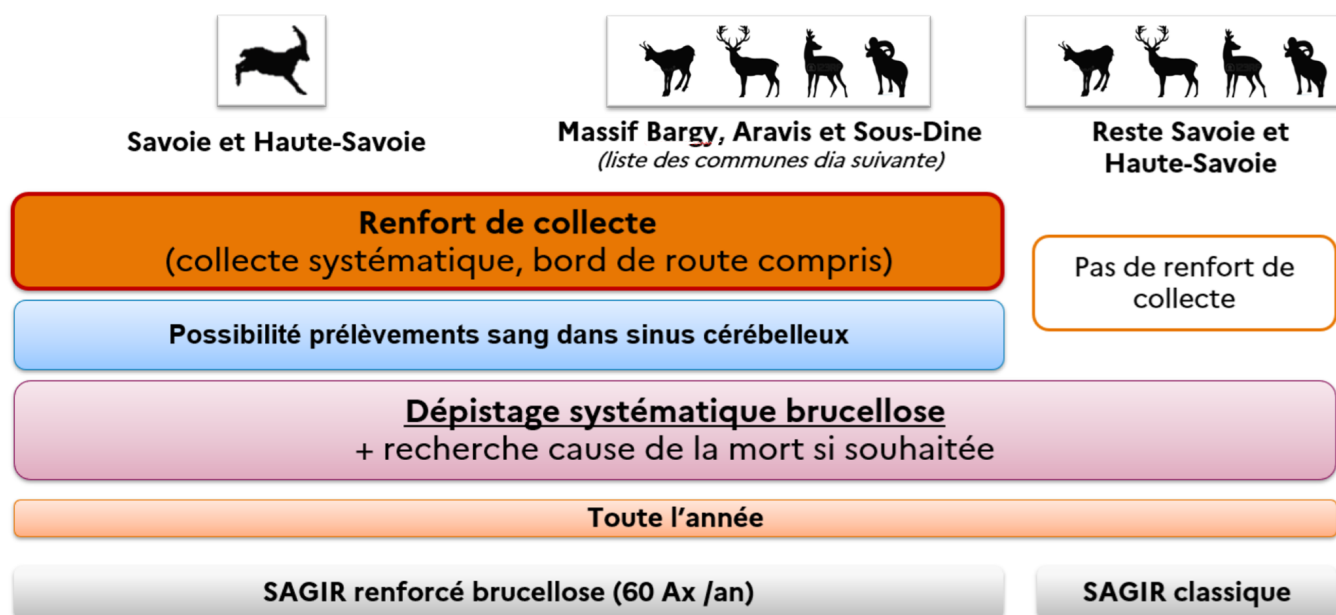


Figure 12. Protocole de surveillance renforcée de *Brucella melitensis* dans les départements de Savoie et Haute-Savoie, hors surveillance programmée du Bouquetin dans le Bargy et les Aravis. (source : SAGIR, OFB). A noter qu'à partir de 2025 le nombre d'animaux pris en charge pour SAGIR renforcé est de 40/an au lieu de 60/an en 2023 et 2024.

Vie du réseau : récapitulatif 2024

Pour les **réunions régionales 2024** consultez la lettre SAGIR 193.

Formations 2024

La formation OFB sur la prévention des zoonoses prévue en décembre 2024 a dû être annulée.

Les **formations ITD 2024 niveaux 1 et 2** ont été présentées dans la lettre SAGIR 194.

Les **formations à destination des laboratoires** ont eu lieu lors du dernier trimestre 2024. La formation de niveau 1 (fig. 13), accueillie par Laboceas35, a réuni 14 techniciens et vétérinaires de laboratoire ainsi qu'une vétérinaire partenaire. La formation niveau 2 a eu lieu au Laboratoire d'Alsace à Colmar, regroupant 18 participants (quatre agents OFB, trois vétérinaires d'ENV partenaires et 11 personnels de laboratoire).



Figure 13. Formation SAGIR niveau 1 à destination des laboratoires, session 2024(© OFB)

E-learning : <https://elearning.ofb.fr/>.

Un module portant **sur les connaissances à acquérir pour l'octroi des dérogations SAGIR et SMAC** à la collecte et au transport d'espèces chassables et protégées a été mis en place en 2024.

Quiz de rentrée 2024 : les réponses

Félicitations à l'équipe du LDA80 pour leur sans faute au jeu de la lettre 194, et merci à tous les participants !

1. **Je suis une famille de moucheron piqueurs responsables de la transmission de maladies telles que la FCO ou encore la MHE, qui suis-je ? Il s'agit des moucheron de type *Culicoïdes* (F/ *cératopogonidae*)**
2. **On m'accuse souvent à tort de transmettre la FCO* ou encore la MHE[#], alors que je suis plutôt le vecteur des flavivirus (entre autre), qui suis-je ? Les moustiques, en particulier le genre *Culex***
3. **En parlant de flavivirus, deux représentants de la famille sont régulièrement impliqués dans des mortalités aviaires en France et en Europe, mais lesquels ? Il s'agit des virus *USUTU* et *West-Nile*, le second faisant l'objet d'une surveillance renforcée SAGIR**
4. **Un sanglier est collecté dans le cadre du réseau SAGIR, quelle que soit mon hypothèse il faut qu'il soit testé pour la PPA[‡]. Vrai**
5. **Je collecte une mortalité multiple impliquant 3 espèces (délais post mortem similaires, 1 km²): Je collecte les trois espèces, renseigne trois fiches SAGIR et mentionne le lien entre les événements : un événement Sagir est défini pour UNE espèce sur 1km² pour une mortalité sur la journée, donc ici 3 fiches**
6. **Quesaco ? Anomalie de pousse d'onglon de faon de cerf, cause inconnue**



7. **Vous observez sur un plan d'eau à la fois de la mortalité multispécifique et des oiseaux vivants présentant des signes de paralysie, et les ailes étendues : Je procède à une collecte et prends contact avec les animateurs en vue d'une analyse botulisme, aucun cas n'ayant jamais été observé dans le secteur. Si le résultat est positif, je pourrai me contenter des observations terrains à l'avenir. Je demande également une analyse influenza sur les espèces à risque**
L'analyse botulisme n'est pas systématique, de même que l'analyse IA qui dépend, notamment, du niveau de risque en vigueur.
8. **Dans le cadre de la surveillance tuberculose un blaireau bord de route est collecté, la prise en charge : Est assurée par SAGIR si le cadavre est accompagné d'une fiche SAGIR dans un département à risque.**
La collecte n'est pas systématique en niveau de risque 1, et n'est prise en charge par SAGIR que si le cadavre est accompagné d'un numéro SAGIR
9. **Par un beau matin de juin (risque IA négligeable) on nous signale un cygne mort à proximité d'un point d'eau. Que faire : Je collecte et je demande une analyse IA, le cygne est l'espèce sentinelle IA, tous les cadavres sont collectés et analysés**

* FCO : fièvre catarrhale ovine (= BTV : blue-tongue virus)

MHE : Maladie hémorragique épizootique (=EHD : epizootic hemorrhagic disease)

‡ PPA : Peste porcine africaine

Revue de presse

Première détection de cervidpoxvirus en Europe.

I. H. Nymo et al. (ASM Host-Microbial Interactions). *First detection of a cervidpoxvirus in Europe—disease occurrence in semi-domesticated Eurasian tundra reindeer (Rangifer tarandus tarandus) in Norway and Sweden.* 2025 ([lien](#))

Depuis 2018, des rennes sont observés en Norvège et Suède avec des lésions périorbitaires (photo) et/ou génitales. Ces cas, sporadiques ou groupés, ont finalement fait l'objet d'un diagnostic étiologique en 2025, avec la mise en évidence d'un virus apparenté au *Cervidpoxvirus muledeerpox*. En plus des lésions oculaires (ulcérations, lésions crouteuses, inflammation, ...) et génitales (lésions crouteuses), des lésions ont aussi été observées sur les naseaux et les oreilles, associées à une léthargie chez plusieurs individus. À l'autopsie une adénomégalie ainsi qu'un œdème hépatique et splénique ont été identifiés. À l'histologie on retrouve sur les paupières une disjonction épidermique avec un épithélium squameux et nécrotique, ainsi que de l'inflammation. ■



Sindbis virus et faune sauvage

Rafael Gutiérrez-López et al. (OneHealth). *First isolation of the Sindbis virus in mosquitoes from southwestern Spain reveals a new recent introduction from Africa.* 2025 ([lien](#))

Pour la première fois le virus Sindbis (SINV) a été détecté en Espagne, dans le Sud-Ouest du pays. Le SINV est un *Alphavirus* à potentiel zoonotique de la famille des *Togaviridae*. Ce virus transmis par les moustiques (principalement du genre *Culex*) est amplifié par les oiseaux. Ces détections du virus, sur des moustiques, ont fait l'objet d'études phylogénétiques suggérant une introduction dans le pays en 2017 probablement via des oiseaux migrateurs en provenance d'Afrique du Nord. Le fort taux de positivité chez les moustiques, notamment *Culex perexiguus* suggère une circulation intense en 2022 dans le Sud-Ouest de l'Espagne. ■

Pour aller plus loin :

- ♦ Une carte européenne de présence du virus, avant détection en Espagne ([lien](#))
- ♦ Un cas clinique SINV chez un pigeon ([lien](#))

Baylisascaris chez le raton laveur

Céline Richomme. *Investigating Baylisascaris procyonis in racoon from central France.* Présentation au 3^e congrès euro-racoon de mars 2025 (non accessible, résumé adapté à partir du *Vivant à Grande Vitesse* du 19 mars 2025)

Trois foyers de colonisation du territoire français par les ratons laveurs sont connus. *Baylisascaris procyonis* est un parasite intestinal spécifique du raton laveur avec un potentiel zoonotique via l'ingestion accidentelle d'œufs présents dans l'environnement via les fèces de ratons infectés. Un seul cas humain (Allemagne, 1996) est connu en Europe. Présent dans de nombreux pays européens, le parasite a fait l'objet d'investigations dans les populations de ratons laveurs en France. C'est dans la population du Nord Est qu'a été faite la première description, en 2023. En Aquitaine la présence du parasite n'a pas été identifiée. L'Anses Nancy a exploré la présence du parasite dans la population auvergnate de ratons laveurs, à travers 54 cadavres issus de piégeages en Haute-Loire et dans le Puy-de-Dôme. 30/54 des individus analysés hébergeaient au moins un vers adulte dans leur intestin (56%). Cette forte implantation du parasite est corroborée par une distribution géographique large sur les deux départements d'étude. ■

Autres références d'intérêt sanitaire en Faune sauvage

- Andrzej Zalewski (Wiley). *Drivers Shaping Spillover of Aleutian Mink Disease Virus Introduced With American Mink Among Native Mustelids*. 2025 ([lien](#)). Les visons d'Amérique, source de *maladie Aléoutienne* chez des mustélidés natifs. ■
- *Des cas de maladie de Borna, causée par Borna disease virus-1 (BoDV-1) chez des hérissons en Allemagne* ([lien](#)). La maladie de Borna provoque des troubles neurologiques chez les équidés et autres hôtes. Les musaraignes sont le réservoir de ce virus qui peut infecter un vaste panel d'hôtes mammifères, y compris l'Homme. ■
- K. Matiaszek et al. *Mystery of fatal 'staggering disease' unravelled: novel rustrela virus causes severe meningoencephalomyelitis in domestic cats.* 2024 ([lien](#)). En Europe, des cas d'encéphalites mortelles chez des mammifères (chats mais aussi une loutre) liées à des Rustrelavirus avec un réservoir rongeurs (*Apodemus* sp.). Rustrelavirus est l'agent causal de la « staggering disease » observée chez les chats domestiques et dans des zoos. ■
- K. Breuninger et al.. *Occurrence of Encephalitozoon cuniculi and Encephalitozoon hellem in European Wild Rabbits (Oryctolagus cuniculus) in Southern Germany (Bavaria).* 2024 ([lien](#)) ■
- *New threat to the brown hare: Iberian myxoma virus variant detected in Germany for the first time.* 2024 ([lien](#)) ■
- María Paz Peris et al. *Leishmania infantum infection in European badgers (Meles meles) from northeastern Spain: a histopathological and immunohistochemical investigation.* 2024 ([lien](#)) ■

Faits marquants 2025

Période	Territoire	Espèce(s)	Description sommaire du cas
2025	France	Corvidés	Mortalités groupées de corvidés laissant suspecter des troubles nerveux continuent en 2025. Investigations en cours.
Janvier 2025	43	Cerf	Nouvelles observations de nanisme harmonieux chez des cerfs adultes.
Février 2025	86	Chevreuril	Suspicion de fœtus in foetu (présence d'os en zone pelvienne). Investigations en cours avec l'ENVIT
printemps	73 (Tarentaise)	Renard	Epizootie de cas cliniques et létaux de maladie de carré.
2025	Centre Val de Loire	Chevreuril (<i>erratum</i>)	Multiples suspicions de gestations triples chez le chevreuril.

Vous observez des cas de nanisme harmonieux chez le cerf dans votre département ?

Cette information nous intéresse, faites nous remonter l'information à SAGIR@OFB.GOUV.FR



Vie du réseau 2025

Les réunions régionales

Les **réunions régionales 2025** ont eu lieu en début d'année, avec deux rendez-vous en présentiel (à la FDC31 le 28/01 et à la FDC86 le 29/01—fig. 14) et deux rendez-vous en visio (21/01 et 04/02).

Ces réunions ont réuni 264 personnes, dont 48 participants en présentiel (tab. 3).

	OFB	FDC/FRC	Laboratoires/ ENV	SNGTV	PN / CEN	Parcs zoologiques	DDPP/ SRAL / DRAAF/ DGAL	Autres partenaires	TOTAL
Présentiel	14	16	7	1	/	/	10	/	48
Visio	66	45	51	6	3	3	39	3	216
TOTAL	80	61	58	7	3	3	49	3	264



Figure 14. Réunion régionale SAGIR dans la Vienne le 29.01.2025 (© OFB)

Tableau 3. Nombre de participants aux réunions régionales SAGIR 2025 par organisme.

Formations

La **formation OFB sur la prévention des zoonoses** prévue en décembre 2024 et annulée aura lieu du 16 au 18 décembre 2025.

Les **formations ITD niv. 1 et 2 2025** ont eu lieu la semaine du 23/06, le niveau 2 (centré sur les surveillances renforcées) a réuni six ITD OFB et un ITD FDC, le niveau 1 d'initiation au réseau a lui réuni 12 ITD et ITR OFB ainsi que six ITD FDC

La **formation labo niv. 1** édition 2025 a eu lieu au laboratoire Agrivalys71 et a réuni 15 laboratoires du 1er au 3 juillet. (photo)

Il n'y aura pas de formation labo niv. 2 en 2025



E-learning : <https://elearning.ofb.fr/>.

Les modules relatifs à **Epifaune** et aux **connaissances à acquérir pour l'octroi des dérogations SAGIR et SMAC à la collecte et au transport d'espèces chassables et protégées** sont toujours disponibles.

Jeu de l'été 2025

Pour bien profiter de l'été, nous vous proposons un **mots-mêlés SAGIR** !

D N Ç A Q J M O E I Q U R N S V V Y Y Q
 C I G O D F B U T A V L Y S U C E Z T S
 V Q O S F R C I U E M M A A M B O G C D
 B J W R G M J S Q O N Q T E S F I D V K
 G W Ç F T K B P Y Z M G Ç S B Q F N S D
 K X Q D B Y B S M J A H Y T D C A F T L
 K B B S S N N R E N F O R C E E K K A I
 K A C O L L E C T E U R S S V Q G H V C
 T S U N V K P T T M Ç A I Z K R H I L G
 R R S T D B S H S D H D S M A C E S I G
 B E X Z O N K S A I F E F T J X T T D L
 H I E X L P Y R F I L O Y D C V X O A R
 L L B I A B S F O F S A R L M H U L T O
 K G Ç S T U Q I N I Q Y R M L P H O J Z
 F N J G E O B C E B O Y N E A L Ç G F J
 M A Y Q B N O X S G E P J X N T N I I B
 G S U U F C O Z D F P L F Q J E I E X N
 B U W S X B C R I A T W J J R N G O B R
 J S Ç P P Y I E D P A R U J X F A E N D
 Y T K C J G N X I W E E A E B O A A Z S

- ◆ Qualificatif de la surveillance SAGIR « de base » (**GENERALISTE**)
- ◆ Surveillance complémentaire pour certaines maladies ou espèces à enjeu (**RENFORCEE**)
- ◆ Maladie vectorielle dont un nouveau variant a été détecté en 2024 en France. Pas d'enjeu faune sauvage (**FCO**)
- ◆ Maladie vectorielle très présente aux USA avec fort impact sur les cerfs de Virginie. En France depuis 2023, sans grand enjeu sur la faune sauvage européenne (**MHE**)
- ◆ Maladie des Bovidés détectée en France à l'été 2025, a priori pas d'enjeu faune sauvage (**DNC** = Dermatose nodulaire contagieuse)
- ◆ Modalité diagnostique de base dans la cadre du réseau SAGIR (**AUTOPSIE**)
- ◆ Examen complémentaire d'analyse microscopique des tissus largement utilisé dans le réseau (**HISTOLOGIE**)
- ◆ Méthode pour la levée de cadavre dans une démarche diagnostique (**DISEC** : décrire/interpréter/suggérer/évaluer/collecter)
- ◆ Espèce cynégétique fréquemment prise en charge par le réseau et faisant l'objet d'une surveillance renforcée PPA (**SANGLIER**)
- ◆ Espèce sentinelle pour la surveillance de l'influenza aviaire en faune sauvage (**CYGNE**).
- ◆ Système de surveillance de la tuberculose sauvage en France, auquel contribue SAGIR (**SYLVATUB**)
- ◆ Méthode de recherche active de cadavres testée par SAGIR (**DRONES**)
- ◆ **5 mots** : partenaires dans le fonctionnement du réseau SAGIR (**OFB, FNC, FRC, FDC, ADILVA**)
- ◆ Personnes contribuant au réseau par le ramassage de cadavres, sous couvert d'une carte verte SAGIR (**COLLECTEURS**)
- ◆ Un des éléments nécessaire au bon fonctionnement du réseau (**FORMATIONS**)
- ◆ **2 mots** : maladies faisant l'objet d'une surveillance renforcée en plus de West-Nile, de la Brucellose en Savoie et Haute-Savoie et de la Tuberculose (**IAHP, PPA**)
- ◆ Réseau complémentaire à SAGIR destiné à la surveillance des mortalités de chauve-souris (**SMAC**)
- ◆ Terme employé pour parler de l'équivalent d'une épidémie en santé animale (**EPIZOOTIE**)